

UNION DES AUDAX FRANÇAIS

Brevets cyclos Paris - Galibier 2017

Chers amis Audax, chers amis cyclos,

Avec la nouvelle année voilà le temps de penser aux prochains objectifs de notre année cyclotouristique.

Comme vous avez pu le constater dans notre calendrier, l'UAF organisera du dimanche 25 au lundi 26 juin un brevet de 600km entre Gien et Saint Jean de Maurienne; le lendemain 27 juin nous continuerons par une randonnée de 100 km environ qui nous permettra de gravir le Col du Galibier (si le temps le permet, il faut l'espérer), nous retournerons à Saint Jean de Maurienne dans l'après-midi. Le lendemain avant le départ nous irons nous dégourdir les jambes sur les Lacets de Montvernier avant le retour vers Gien (facultatif).

Vous trouverez prochainement plus de détails (détail et parcours) sur notre site <http://www.audax-uaf.com/> dans la rubrique Cyclo / Calendrier.

Ce brevet partant de Gien à 7h00, il vous permettra de découvrir la vallée de la Loire et le Sancerrois. Nous continuerons par la vallée de l'Allier puis nous rejoindrons Nevers et Decize. Très vite les monts du Mâconnais se profileront. Vous découvrirez les étangs des Dombes au clair de lune ; s'ensuivra la vallée du Rhône ainsi que le col du Chat et sa magnifique vue sur le lac du Bourget. La traversée de Chambéry effectuée, nous rejoindrons la vallée de l'Isère puis la vallée de l'Arc où nous terminerons notre brevet à Saint Jean de Maurienne.

Le lendemain après un court échauffement nous escaladerons les cols du Télégraphe puis le Col du Galibier. Nous nous recueillerons devant la stèle d'Henri Desgrange, créateur des brevets Audax, avant de revenir vers Saint Jean de Maurienne.

Pour ceux qui ne seront pas rassasiés de vélo le lendemain matin nous emprunterons les Lacets de Montvernier.

Le retour vers Gien s'effectuera en bus équipé d'une remorque pour les vélos.
L'arrivée à Gien est prévue vers 19h.

Il est bien entendu que l'inscription à ce brevet vaut pour acceptation du règlement, qui pour rappel, se trouve à la page suivante :

<http://www.audax-uaf.com/presentation/reglements/cyclo/>



Le prix indicatif de ce brevet est de 380 € pour les sociétaires UAF, 400 € pour les licenciés et 410 € pour les non licenciés.

La prestation retour en bus (100 €) n'est pas incluse dans ce tarif. Attention le nombre de places pour le retour en bus est limité par le nombre de vélos (environ 36 places dans la remorque). Possibilité de rentrer en train depuis la gare SNCF de Saint Jean de Maurienne.

Afin de réserver votre participation à ce séjour nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir un chèque de 150 €, en complétant le bulletin ci-dessous, avant le 15 mars.

Le solde du séjour devra être réglé avant le 31 mai 2017. Avant le 31 mai en cas d'annulation du séjour nous retiendrons 50 € au titre des frais de dossier, au-delà le séjour ne pourra être remboursé sauf si une personne en liste d'attente désire s'inscrire et éventuellement sur justificatif écrit recevable.

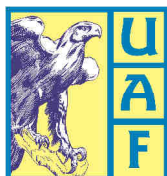
En espérant vous voir nombreux sur ce séjour, nous vous souhaitons une bonne préparation et pourquoi ne pas nous rencontrer dès le mois de mars sur nos premiers brevets de 100 et 150 km.

Salutations audacieuses.

Jean-Michel Vincelot

Président UAF

Bulletin d'inscription page suivante



UNION DES AUDAX FRANÇAIS

Brevets cyclos Galibier 2017

Du 25 au 28 juin 2017

Accueil à partir de 6h00, le 25 juin

Lieu de départ à confirmer 45500 Gien

Bulletin d'inscription club ou individuel

Nom(s)	Prénom(s)	Année de naissance	Sexe (H/D)	N° de licence	Club	Sociétaire UAF 380€ Licencié 400€ Non licencié 410 €

Total =

Adresse (club ou individuel) :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail éventuel:

Nom du club :

Fédération :

N° Fédéral du club (si FFCT) :

Inscriptions : 380 € par participant sociétaire de l'UAF, **400 €** par participant licencié (FFCT, FSGT, UFOLEP...), **410 €** pour les non licenciés, à régler par chèque joint à l'ordre de : Union des Audax Français comprenant la carte de route et son homologation, le séjour en pension complète à compter du dimanche matin et jusqu'au mercredi 28 juin (repas du soir non inclus), l'assurance, 3 véhicules de sécurité. Le retour vers Gien est facultatif (100€ à rajouter).

Ravitaillement de route prévu, transport d'un sac léger 10 Kg maxi.

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception des chèques

pas d'inscription sur place.

Réservation de 150 € à faire parvenir avant le 15 mars le solde avant le 31 mai 2017 à :

Jean-Michel VINCELOT 7, impasse du Clos de la Gobelette – 77950 MAINCY

☎ Tél : 06.07.36.89.38

E-mail : vpcyclo@audax-uaf.com



**Casque – Eclairage
Gilet de sécurité**

